

UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY





N₀ 18 Octobre 2022

www.ltml-ufhb.org

LEml

ISSN 1997-4256

Comité scientifique du LTML

Laurent DANON-BOILEAU, Université Paris Descartes / EHESS

KABORE Raphaël, Université Paris II

Joan Lucy CONOLLY, Durban University of technology

DJITE G. Paulin, University of Western Sydney

ABOLOU Camille Roger, Université Alassane Ouattara de Bou

BOGNY Yapo Joseph, Université Félix Houphouët-Boigny

Thomas BEARTH, Université de Zurich

ABO Kouamé Justin, Université Félix Houphouët-Boigny

Jeffrey HEATH, University of Michigan, Ann Arbor

Maarten MOUS, Leiden University

KOUASSI Jérôme, Université Félix Houphouët-Boigny

LOUIS Obou, Université Félix Houphouët-Boigny

DAHIGO Guézé Habraham, Université Alassane Ouattara de Bouaké

MITI Lazarus, The Center for Advanced Studies of Society (CASAS), Ville du Cap

HOUNKPATIN B. Christophe CAPO, Université d'Abomey-Calavi

Mamadou KANDJI, Université Cheick Anta Diop

Comité de Lecture

KOUASSI Jérôme, Université Félix Houphouët-Boigny

ABO Kouamé Justin, Université Félix Houphouët-Boigny

DAHIGO Guézé Habraham, Université Alassane Ouattara de Bouaké

SILUE Léfara, Université Félix Houphouët-Boigny

AKROBOU Ézéchiel, Université Félix Houphouët-Boigny

BOGNY Yapo Joseph, Université Félix Houphouët-Boigny

KRA A. K. Enoch, Université Félix Houphouët-Boigny

VAHOUA Kallet, Université Félix Houphouët-Boigny

ADOPO Achi Aimé, École Normale Supérieure (ENS) d'Abidjan

KPLI Yao Kouadio J-F., Université Félix Houphouët-Boigny

TOH Zorobi Philippe, Université Alassane Ouattara de Bouaké

SEKONGO Gossouhon, Université Alassane Ouattara de Bouaké

SILUE N. Djibril, Université Félix Houphouët-Boigny

IRIE BI Benjamin, Université Alassane Ouattara de Bouaké

KOUASSI Raoul R., Université Félix Houphouët-Boigny

YOBOUE Kouadio Michel AGBA, École Normale Supérieure (ENS) d'Abidjan

Comité de Rédaction

SILUE N. Djibril, Université Félix Houphouët-Boigny

ADOPO Achi Aimé, École Normale Supérieure (ENS) d'Abidjan

IRIE BI Benjamin, Université Alassane Ouattara de Bouaké

SOMMAIRE

								letramento		prática 1-16
Arme l Pati										
	_	_						dialogué : c		
Koua mé l										
étude de la	diversi	té des pra	tiques	linguis	stiques (d'étudia	nts de l'	UFR LLC de	l'Univers	ité Félix
Houphouët DION Mart		-		•••••	•••••	••••••	•••••	••••••	••••••••••	29-58
_	_	_	_					lé des cours de	-	
TANOH 1					• • • • • • • •	••••••	• • • • • • • •	••••••	•••••••••••	+0-33
Meaning (Gaps A	nd The Ta	ask Of	Trans	lating P	oetry: N	otes on	Lucille Clifto	n's Trans	slation of
-	·	-		• • • • • • •	• • • • • • • •	• • • • • • • • •	• • • • • • •	••••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	60-72
Ahmadou	Siendo	ou KONA	TĒ							
On the Pos	ition o	f Nominat	tive Su	bjects	in Con	tempora	ry in er	nglish	••••••	73-83
Joseph Y	. BOG	NY & Ali	i K. A.	MADO	OU					
Étude taxi	nomiqı	ue Ou taxo	onomic	que des	s Adjec	tifs	• • • • • • • • •		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	84-101
GNAMIA.	AN Bi	Eric Aı	rnaud d	& G00	ORE BI	Lorou .	André-	Marie		
			•					transgression : de Bernard Za		ı nom, du
Zaourou	• • • • • • • •	•••••	•••••	• • • • • • • •	•••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	•••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	•••••	102-111
Sé raphin k	COLIA	KOU Kon	an							

Analyse métaopérationnelle des marqueurs discursifs i mean et me KONDRO Kouakou Yanmick	aning127-144
L'expressivité dans la poésie chantée N'dolo à travers les formes :	rythmiques réitératives : cas
lu rythme immédiat et du rythme profond	145-162
The attitude, culture and identity of the Nouchi	163-177
Jean-Claude DODO	
l'Anglais et le sentiment de satisfaction face à l'emploi : cas	•
prestataires de services	
prestataires de services	

ETUDE DE LA DIVERSITE DES PRATIQUES LINGUISTIQUES D'ETUDIANTS DE L'UFR LLC¹ DE L'UNIVERSITE FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY

Dion Marie-Ange Floriane

Université Félix Houphouët-Boigny florianedion1@gmail.com

Résumé:

En Côte d'Ivoire où la langue de l'enseignement est le français et où tous les apprentissages, du préscolaire au supérieur, se font au travers de cette langue, la pluralité des productions linguistiques des élèves est manifeste. Les pratiques langagières des apprenants, construites en français dans un milieu linguistique et culturel fortement hétérogène sont très diversifiées. L'environnement linguistique et culturel pluriel du pays exercent une influence sur les apprentissages scolaires des apprenants aux profils hétéroclites issus de divers horizons. Ainsi, d'un apprenant à un autre les productions écrites et orales présentent certaines spécificités.

Mots-clés : français de Côte d'Ivoire, didactique du plurilinguisme, variation linguistique, pratiques linguistiques.

Abstract:

In Côte d'Ivoire, where the language of instruction is French, and where all learning, from preschool to higher education, takes place throuth this language, the plurality of pupils's linguistics productions is evident. The language pratice of learners constructed in french in a highly heterogeneous linguistic and cultural environment of the school learning of learners with heterogeneous profiles, coming from various horizons. From one learner to another, written and oral productions have certain specifities.

Keywords: French of Cote d'Ivoire, didactics of plurilingualism, linguistic variation, linguistic practices.

Introduction

La Côte d'Ivoire est un pays pluriculturel et caractérisé par une forte hétérogénéité linguistique. On y rencontre le français langue officielle, une soixantaine de langues locales et des langues d'immigrés (moré, ashanti, ...). Toutes ces langues, du fait de leur contact,

¹ UFR LLC : Unité de Formation et de Recherches Langues Littératures et Civilisations

s'influencent mutuellement. Le français y joue aussi un rôle véhiculaire interethnique. Cette fonction de langue véhiculaire, il le doit à la multiplicité des langues en présence sur le terroir. Tous ces attributs du français sont dus à la politique linguistique de l'époque coloniale qu'ont perpétué les dirigeants politiques.

Malgré le fait que les enseignants s'efforcent de dispenser la norme en français, les pratiques sociales influencent la qualité de l'enseignement du français ; entrainant ainsi une forte diversification dans les usages du français tant dans la société qu'à l'école. En effet, du préscolaire au supérieur, les élèves apprennent à penser, réfléchir ou produire par le truchement du français. Que nous soyons dans le domaine de l'écrit ou dans celui de l'oral, les apprenants, eux-mêmes issus de divers horizons, vont s'exprimer de façons différentes. Ces spécificités linguistiques y sont relevées aussi bien chez les petits écoliers que chez les étudiants. Selon J. Boutet (2002) que cite E. Cambon et I. Léglise (2008, p. 19), la notion de « pratique langagière » pourrait être assimilée à des productions verbales, d'énonciations et même de performance. Elle considère aussi les pratiques langagières comme une pratique sociale. Le langage étant un acte social, les productions linguistiques d'un locuteur sont susceptibles d'être influencées par l'environnement linguistique et socioculturel de sa communauté. Notre motivation, dans cette étude, est de rendre compte de la diversité saillante dans les pratiques linguistiques des étudiants et d'en relever les éventuelles causes. Les interrogations qu'elle soulève sont : Comment se manifeste cette diversification dans les usages de ces étudiants ? Quels sont les différents usages du français observés ? Comment expliquer ces différences ? Telles sont les questions auxquelles cette étude se propose de répondre.

1. Contexte de l'étude, cadre théorique et méthodologique

Il s'agira pour nous, dans ce point, de situer le contexte de notre étude par la définition de certains concepts, l'assise théorique de cette étude et de la méthodologie adoptée.

1.1. Contexte de l'étude et cadre théorique

Le contexte de l'étude

Pour une meilleure appréhension de cette étude, il convient de définir ses concepts fondamentaux. Dans ce point, nous nous intéresserons procéderons à la définition des « pratiques linguistiques » et des « variétés de français ».

• Les pratiques linguistiques

Par « pratiques linguistiques », il faut comprendre « productions écrites » et « productions orales » de locuteurs dans une langue donnée. La production écrite est l'activité qui permet de matérialiser graphiquement dans une langue donnée les connaissances et

compétences d'un apprenant sur un support. En outre, la production écrite demeure un moyen d'évaluation des acquis des apprenants. Aussi, autant la production orale est moins exigeante, autant l'écrit se doit de représenter la forme du « français standard ». L'oral, selon A. Latreche (2015, p.16), qui reprend les propos de E. Trendel (2008, p.29), est « *un moyen privilégié de communication permettant la relation entre les individus, et comme un moyen d'expression de la pensée et des affects* ». A l'oral, l'on jouit d'une certaine liberté expressive qu'on ne pourrait se permettre à l'écrit. Et cela, surtout dans le cadre d'une situation non formelle.

« Détenir le pouvoir de s'exprimer aisément en langue étrangère, c'est avoir le privilège de surfer en toute liberté par les hauteurs des larges des natifs ». (A. Latreche, 2015, p. 21). Si Le français est langue de scolarisation en Côte d'Ivoire, la langue dans laquelle se font les apprentissages (productions orales et écrites y compris), elle est cependant, avant même d'être une langue seconde, une langue étrangère. Aussi l'acquisition d'une bonne compétence orale et écrite peut s'avérer être difficile.

La variation linguistique dans le contexte ivoirien

« Il n'est pas de langue que ses locuteurs ne manient sous des formes diversifiées » (F. Gadet., 2003, p. 7). En effet le caractère social du langage, est tel qu'il est impossible pour des locuteurs d'une langue donnée de s'exprimer de la même manière.

En Côte d'Ivoire, le français revêt un rôle social important. Il est langue et matière d'enseignement, gage d'insertion sociale en plus de son statut de langue officielle. Le français en côte d'Ivoire a trois modes d'acquisition : la famille, l'école et la rue, acquisition simultanée du français et une autre langue, apprentissage à travers l'école et apprentissage par les enfants non scolarisés et par les adultes comme langue seconde en l'occurrence en milieu urbain. (A.B. Boutin, 2003, pp. 34). Elle continue pour dire que cette appropriation du français serait « largement acquise par la population ivoirienne dans son ensemble (...) Cela nous autorise à parler d'une norme systémique endogène en train de s'instaurer qui diffère de la norme prescriptive du français de France ou norme exogène ». (A.B. Boutin, 2003, pp. 34). Cette norme endogène du français se décline sous diverses variétés en usage selon que l'on fasse partie de l'élite ivoirienne, qu'on soit peu ou non lettré, en situation de classe, dans la rue ou en famille et même en fonction de l'interlocuteur.

Le français standard, la variété acrolectale, qui l'emporte dans le domaine scolaire. En réalité, cette variété est perçue comme la norme exogène. Elle est en usage chez l'élite ivoirienne et les universitaires. S. Rebourcet (2008, p. 108) le définit en ces termes « il est associé à l'usage correct : une langue épurée de tout énoncé erroné. En somme il correspond à une entité linguistique qui peut être aussi bien écrite qu'orale ».

Le français populaire ivoirien, « à l'origine une sorte de jargon utilisé par les militaires, les administrateurs ou les négociants pour communiquer avec leurs auxiliaires africains (...) C'est une langue mixte assumant des fonctions de communication rudimentaires » (K. J-M.

Kouamé, 2014, p. 140). Cette variété, on le voit avec P.A.K. Kouadio et Y.J.D. N'Zi (2017), est caractérisée par l'absence du pronom impersonnel « il », de la catégorie du genre et du nombre, du déterminant dans le GN; d'usage abondant de contraction, de néologisme sémantique et de marque d'actualisation. On y note également, des altérations au niveau phonético-phonologique.

Le français ivoirien représente la variété courante en Côte d'Ivoire. (K. J-M. Kouamé, 2014, p. 140). Elle ressemble beaucoup la variété précédente mais avec une nette amélioration au niveau de la construction phrastique. Cette forme est fortement marquée par le Français standard, mais aussi par le Français populaire ivoirien. En outre, elle est très influencée par les langues ivoiriennes. « Il est tributaire de la phonologie de la morpho-syntaxe et des modes d'énonciation et de conceptualisation dans les langues africaines » (J.N. Kouadio cité par K. J-M. Kouamé, 2012, p. 11). C'est cet ensemble de caractéristiques qui font d'elle une variété parlée et comprise par la quasi-totalité des ivoiriens. Au niveau phonetico-phonologique, le Français ivoirien partage les mêmes caractéristiques que le Français populaire Ivoirien. Cependant il se distingue de par son lexique, par les emprunts aux langues locales, néologisme, dérivation verbale, extension d'emploi, d'allongements vocaliques et des structures phrastiques identiques à une traduction littérale des langues nationales. (P.A.K. Kouadio et Y.J.D. N'Zi, 2017).

Le Nouchi caractérisé par des simplifications consonantiques, des changements de sens, des emprunts lexicaux aux langues locales et étrangères et des néologismes. (K. J-M. Kouamé, 2014). Le nouchi est un parler jeune hybride très dynamique. C'est la variété la plus récente du français. À l'origine, le nouchi a été créé pour répondre aux besoins communicatifs de jeunes en « marge de la société ». Décrit comme argotique à ses débuts, il constitue un véritable véhiculaire de nous jours pour une bonne partie de la population ivoirienne avec en majorité les jeunes.

On note avec J.N. Kouadio (2006) qu'il n'est pas toujours évident d'établir une nette distinction entre ces variétés autant les travaux de recherches que chez les locuteurs euxmêmes. En effet, dans le cadre de ses recherches de doctorat en 2004, A.C. Brou-Diallo relève cette confusion entre les variétés de français en Côte d'Ivoire. Il a été soumis aux enseignants de Français Langue étrangère du Centre Universitaire d'Etudes Françaises d'Abidjan, un test consistant à reconnaitre parmi des énoncés ceux relevant du français populaire ivoirien, du nouchi, du français local ou du français standard. Soit les énoncés suivants :

- a) S'il n'avait pas pris son parapluie, il allait avoir chaud (en français ivoirien)
- b) Le gboc a behou « le groupe a fui » (en nouchi)

L'énoncé a) a été reconnu comme relevant du « français local ivoirien » par 45,45% des enseignants, lorsque les 54,54% restant affirmaient qu'il s'agissait du français standard. Et quand au second énoncé, il a été reconnu par la quasi-totalité des enseignants comme relavant

du nouchi, à savoir 90,90%. Ces exemples viennent confirmer le fait que les variétés du français, lorsque celles-ci sont à l'usage, sont particulièrement difficiles à distinguer. C'est ce qui fait dire à des chercheurs comme J.N. Kouadio (2006), K. J-M. Kouamé (2012) et P.A.K. Kouadio et Y.J.D. N'Zi. (2017) que ces variétés représentent respectivement « un cas typique de continuum », qu'elles font souvent chemin ensemble dans le discours des locuteurs, et qu'elles constituent un continuum intralinguistique en Côte d'ivoire.

• Le cadre théorique

Cette étude prend pour assise théorique la didactique du plurilinguisme. Ce champ théorique a été abordé par plusieurs chercheurs. Parmi eux, on en compte L. Gajo (2015) et M. Candelier et *al.* (2015).

En effet, pour Gajo (2015), la didactique du plurilinguisme réoriente la didactique des langues en se servant d'approches qui mettent au cœur de leurs objectifs la prise en compte du contact des langues dans une perspective intégrée. Elle considère les langues ou du moins le contact des langues comme de véritables vecteurs dans la construction des savoirs.

La didactique du plurilinguisme prend donc en compte plusieurs approches qui sont des « approches didactiques qui mettent en œuvre des activités d'enseignement-apprentissage qui impliquent à la fois plusieurs (= plus d'une) variétés linguistiques et culturelles. » (M. Candelier et al. 2010, p. 5). En réalité, elle permet de tenir compte des compétences plurilingues et interculturelles des apprenants. Elle convoque une méthodologie d'enseignement-apprentissage adéquate. Elle demeure aussi importante pour les apprentissages scolaires dans la mesure où elle tient compte des acquis (langues premières et savoirs) des concernés et s'en servir comme un tremplin pour améliorer l'enseignement.

1.2. Méthodologie de la recherche

L'enquête s'est déroulée à l'université Felix Houphouët-Boigny de Cocody. C'est est une université ivoirienne, située dans la commune de Cocody à l'est de la ville d'Abidjan. L'université est très réputée en Afrique de l'Ouest francophone pour ses nombreuses facultés. Elle est issue des trois centres universitaires, qui étaient affiliés à l'université nationale de Côte d'Ivoire (1971), dont l'origine remonte à la création du Centre d'enseignement supérieur d'Abidjan en 1958 et qui a été promu au rang d'université par décret présidentiel le 9 janvier 1964. Les investigations se sont déroulées particulièrement dans les départements des sciences du langage et de lettres modernes.

La population cible était essentiellement constituée d'étudiants du niveau Master issus des départements précités. La collecte des productions écrites (mémoires) d'étudiants des dites

_

² http://www.enseignement.gouv.ci/index.php?open=recherche&rec=ivoiro

facultés et l'enregistrement des conversations spontanées des concernées formaient l'essence de notre enquête.

Ce sont en tout, 50 mémoires de master qui ont été analysés. Ces écrits ont été analysés dans le but d'apprendre un peu plus sur les compétences et difficultés rédactionnelles des étudiants en français. Quant aux données orales, ce sont des productions orales spontanées constituées elles aussi en extraits de conversation d'étudiants. L'analyse de ces données d'une part, a consisté en un dressage d'une typologie des particularités des productions écrites et orales des étudiants et d'autre part, à donner les raisons de ces particularités observées sur la base des études antérieures ayant un rapport avec la question.

2. Les résultats de la recherche

Après observation et analyse des pratiques linguistiques des étudiants, l'interprétation des résultats s'est faite en les scindant en deux grands groupes. A savoir, les formes écrites et les orales.

2.1. Les pratiques écrites des étudiants

En ce qui concerne les pratiques écrites, les étudiants doivent s'atteler à respecter les règles. De l'observation et l'analyse des pratiques linguistiques écrites des étudiants, il en ressort une forte diversité. On y retrouve des variétés du français, des problèmes orthographiques, des calques de styles orales et tournures fantaisistes.

2.1.1. Les constructions écrites en français standard

Étant dans un cadre formel, les productions écrites des étudiants sont généralement construites français standard. Règle qu'exige l'écrit, les mémoires de master doivent être le plus possible épurés de faute.

Extrait 1 : « Elles s'opposent à l'intolérance de la lutte féministe face aux autres luttes de la libération et insiste sur la prise en compte de la multiple dimension oppressante qui façonne l'identité des femmes. Elles affirment même que le fait de ne pas reconnaitre ces différences conduirait à des formes de dominations et de marginalisation à l'intérieur du féminisme ».

Extrait 2 : « Comme nous l'affirmions tantôt, aucun travail de recherche n'a encore été effectué sur le dida du Néko. De plus en tant qu'étudiants, initié à l'étude des langues il est de notre devoir de mener cette activité intellectuelle qui n'est rien d'autres que de rendre compte du fonctionnement général des langues naturelles ».

Ces extraits répondent à la variété du français standard du fait que les phrases utilisées émanent de l'usage correct. C'est-à-dire une forme excluant toutes fautes et faisant référence à la norme du français. Étant donné le respect des règles d'orthographe, grammaire... ces apprenants font montre de la maitrise de la langue française. Ce qui nous semble tout à fait normal vu leur

niveau d'étude. Ils sont donc censés avoir une certaine maitrise de la langue et faire brillamment face à la relativité de l'orthographe française.

2.1.2. Les constructions écrites avec des alternances français standard /français ivoirien

On retrouve aussi des situations dans lesquelles occurrent des alternances entre deux variétés du français en Côte d'Ivoire : le français standard et le français ivoirien. D'un côté, on a la norme et de l'autre, des transferts négatifs du véhiculaire populaire ivoirien qu'est le français ivoirien. La structure des phrastiques du français ivoirien est tel un calque de celles des langues nationales. Les exemples qui suivent en sont une illustration :

Extrait 3 : « L'expression « à la pointe » essaie de montrer que ce stylo est mieux que les autres types de stylos. »

Extrait 4 : « On constate que beaucoup de variétés du français sont en usage dans les slogans publicitaires que se soient les opérateurs de téléphonie mobile (...) »

Pour N. Öztokat (1993) ces exemples peuvent être qualifiés d'erreurs intralinguales en rapport avec l'interférence ou des transferts négatifs que fait l'apprenant de sa langue maternelle à la langue qu'il est en train d'apprendre ». En effet, l'expression « *montrer que ce stylo est mieux que les autres types de stylos* » relève du français ivoirien lui-même influencé par les langues locales ivoirienne. L'expression « *beaucoup de variétés* » relève elle aussi de cette même variante du français en Côte d'Ivoire.

L'acquisition du français en côte d'ivoire se fait par le truchement de 4 canaux principaux : l'école, la famille et la « rue ». Par ailleurs de plus en plus d'ivoirien acquièrent le français comme langue première. Mais quel type de français ? Il s'agit du français ivoirien. Ce français acquis est une variété endogène, acclimaté aux réalités socioculturelles. Une variété qui, de plus, est très proche du français standard. De fait, par rapport à la forte ressemblance existant entre le français standard et le français ivoirien, les apprenants en font parfois des amalgames. Ils insèrent donc souvent dans leurs productions, le plus souvent inconsciemment des expressions propres au français ivoirien. On pourrait même dans ce cas de figure évoquer l'idée de « continuum linguistique » développée par P.A.K. Kouadio et Y.J.D. N'Zi (2017).

2.1.3. Les constructions en français standard avec problèmes orthographiques

Extrait 5 : « A cet effet, il va s'en dire que dans cette langue en mutation va pour les besoins de son épanouissement s'aider de mots empruntés à la culture locale »

Extrait 6 : « Le sens de cette analyse de Benveniste s'inscrit en ligne droite dans le processus de compréhension d'énoncés produits au cours des différents échanges communicatifs. ».

Dans le corpus 5, il est question d'un problème d'orthographe, plus précisément un problème d'homophonie (N. Catach, 1986), des mots ayant la même chaine sonore mais avec des signifiés différents. Dans cet exemple, vu le contexte dans lequel il emploie l'expression, « il

va sans dire », l'on pourrait affirmer que l'étudiant en connaitrait le sens. Cependant, l'orthographe, lui semble totalement étrangère. Quant au second exemple, c'est un problème de méconnaissance de l'ordre de mot imposé par l'usage de la langue. Dans toutes langues, il y a des expressions qui respectent un certain ordre de mot dont l'ajout, la substitution, ou la suppression de l'un ou plusieurs d'entre eux compromettrait sa logique. Ici, dans le corpus 6, l'apprenant semble ne pas avoir connaissance du fait que « s'inscrit en ligne droite » devrait être plutôt « s'inscrit dans la droite ligne ».

Il est aussi envisageable de considérer que l'insuffisance de connaissance des propriétés sémantiques formelles et combinatoires est à la base des erreurs orthographiques comme nous l'apprend M-J. Hamel et J. Milicevic (2007). Il nous semble évident que du fait du vocabulaire plutôt lacunaire des apprenants, on dénombre de plus en plus d'erreurs dans leurs productions écrites. A. Bentolila (2011, pp. 4) à ce propos disait : « (…) La traduction en sons des lettres ou groupes de lettres n'a d'autre but que d'interroger le dictionnaire mental qu'il a constitué pour comprendre ce qu'on lui dit. ».

2.1.4. Des calques de discours oraux et tournure fantaisistes

Extrait 7 : « Ce mémoire vient nous le pensons, s'ajouter (...) nous en donnons quelques exemples ».

Extrait 8 : « S'il y a une chose que nous regrettons, c'est le fait que le mot merci, ce mot de cinq lettres nous paraissent dérisoire pour témoigner notre gratitude (...) c'est pourquoi nous demandons à Dieu de le leur rendre, pas au centuple mais, au multiple (...) »

Extrait 9 : « Il y a également les enseignants, particulièrement, les grammairiens et les linguistes, entre autre notre Directeur de mémoire. Toutes ces personnes dont le soutien est très attendu peuvent être également dans la documentation »

Les phrases aux tournures fantaisistes sont des phrases contenant des mots ou expressions qui ne sont pas nécessaires dans un travail scientifique comme le mémoire de master. En l'occurrence celles en gras des extraits 8 et 9. Ce genre d'écrit exige une certaine précision et une simplicité langagière, qui ne réduit en rien une bonne maîtrise de la langue française. L'extrait 7, quant à lui, dénote d'un style oral.

Ce type de construction apparaît très souvent lorsque l'apprenant ambitionne d'impressionner les jurys qui évalueront la qualité de son travail. Ainsi pour montrer sa belle plume, l'étudiant se laisse aller à des tournures facultatives qui paraissent superflues pour un travail scientifique.

2.2. Les pratiques orales des étudiants

La quasi-totalité des énoncés enregistrés lors de cette enquête, émane du Français ivoirien. On y retrouve aussi quelques écueils de nouchi et de langues locales. A l'oral, vu la liberté qui caractérise ce moyen de communication, les locuteurs vont aussi utiliser, comme

dans le cas précédent, plusieurs moyens d'expressions. Cela se traduit non seulement à travers la mimique, mais aussi, par bon nombre de procédés phonético-morphologiques.

Soit les corpus suivants :

- Extrait 1 : « les autres là, eux aussi ils sont exigeannnt » [le zotr la ø osi il sõ eqziʒããã]
- Les autres, eux aussi sont très exigeant.
 - Extrait 2: « je veux pas manher ça... je veux pas manher ça » [3ø vø pa mãe sa 3ø vø pa mãe sa]
- > Je ne veux pas manger cela.
 - Extrait 3 : « quand ça va pas là, on écrit sur papier... tiens faut lire » [kã sa va pa la 5 necri su papie tjɛ̃ fo lir]
- ➤ Lorsque ça devient difficile, on le met par écrit, puis on le leur remet afin qu'ils le lisent.
 - Extrait 4 : « y a le vrai parfum ici.. » [ja lə vrɛ parfœ̃ isi]
- > Ça sent bon par ici.
 - Extrait 5 : « on dit que, vin là non, ça ne suffit pas » [õ di kə vẽ la nõ sa nə sufi pa]
- L'on raconte que le vin ne suffit pas.
 - **Extrait 6 :** « je sais pas si yai dire 1 an il est derrière moi pour ça » [3 θ se pa si je di θ nã il e derjer mwa pur sa]
- > Ça va faire bientôt 1 an qu'il me l'a demandé.
 - Extrait 7: « réa, si on veut faire ça là, l'heure de la messe va passer. yé dis église catholique là, église catholique là, on peut pas. Tout le monde peut pas prendre vin » [rea si ɔ̃ vø fer sa la, lœr də la mes va pase/ je di egliz katolik la egliz katolik la ɔ̃ pø pa. tu lə mɔ̃d pø pa prãdr vɛ̃]
- Regarde, si l'on veut procéder de la sorte, on ne pourra pas finir la messe dans les temps. Ici à l'église catholique, on ne peut pas procéder de la même manière. De fait tout le monde ne peut pas prendre le vin.
 - Extrait 8 : « orrr arrêtez de mentir sur lui » [၁၁၁ arete də mãtir syr lui]
- Arrêtez de porter de faux témoignage sur sa personne.
 - **Extrait 9 :** « moi si je le vois pas jusqu'à 11h moi je m'enhai hein » [mwa si jə lə vwa pa jyska \tilde{o} zœr mwa \tilde{o} ə m \tilde{o} he $\tilde{\epsilon}$]
- Si à 11h il n'est pas encore arrivé, je m'en irai.
 - Extrait 10 : « c'est femme... c'est femme elles sont enjaillées [sɛ fam... sɛ fam, el sõ ãʒaje]
- > Ce sont des femmes, et comme toutes les femmes elles sont enjaillées.

Extrait 11: « aaaah yé dis yé voulais m'adosser cohan c'est rentré dans mes narines. Je dis mais attends djaaa y a bonne chose dans sac la et puis tu fais on est arrété on cause. huuuuuuuum » [aaa je di je vulε madose koã sɛ rãtre dã mɛ narin/ ʒə di mɛ atã Jaa ja bən ∫oz dã sak la e pui ty fɛ ɔ̃ ε arete ɔ̃ koz]

Waouh! en m'adossant j'ai senti cette odeur! du coup je me suis dit, il y a de bonnes choses dans ton sac mais tu n'en parle pas.mmmh.

Extrait 12: « nous pour nous là, y'a plusieurs boite, cééé dans petit petit verre on prend pour faire » [nu pu nu la, ja plysjœr bwat, see dã peti peti ver ɔ̃ prã pu fɛ]

➤ En ce qui nous concerne il y a plusieurs boites. Nous utilisons de tous petit verre pour l'occasion.

Extrait 13: « c'est petit petit tout le monde va boire, ils n'ont qu'à chercher dix » [se peti peti tu le monde va bwar/ il no ka serse dis]

Ils sont tous petits et tout le monde peut en boire. Ils n'ont qu'à en chercher dix.

Extrait 14: « orrr yaki mi sa or, il n'a qu'à bien s'arrêter. Enlève ta main dans tes poches » [555 jaki mi sa 5. il na ka bjɛ̃ sarete/ ãlɛv ta mɛ̃ dã tɛ poʃ]

Lâche ma main! Qu'il se tienne droit! Retire ta main de tes poches.

Extrait 15: « j'ai pris drap » [3ɛ pri dra]

> Je suis au courant.

2.2.1. Le français ivoirien

• L'allongement vocalique

Extrait 1 : « les autres là, eux aussi ils sont exigeaaannnt »

-La réduplication lexicale

Extrait 13: « c'est petit petit tout le monde va boire, ils n'ont qu'à chercher dix

La présence d'allongement vocalique et la réduplication lexicale qu'on retrouve respectivement dans les corpus 1 à travers « exigeaaannnt » et le corpus 13 avec « petit petit » ont une valeur d'insistance et par extension d'amplification ou d'exagération. Dans le corpus 1, l'étudiant a voulu montrer que ceux dont il parlait, en demandaient beaucoup trop. Ainsi, use-t-il de l'allongement du morphème /ã/ pour caractériser ce facteur d'insistance. Il en est de même pour l'exemple suivant (le corpus 13) dans lequel le recours à cette réduplication vient comme pour signifier le caractère presque minuscule des verres.

• Usage abondant de contractions

Extrait 2 : « je veux pas manher ça... »

Extrait 7 : « **réa**, si on veut faire ça là, l'heure de la messe va passer. yé dis église catholique là, église catholique là, on peut pas. Tout le monde peut pas prendre vin

Extrait 4 : « y a le vrai parfum ici.. »

Extrait 11 : « aaaah yé dis yé voulais m'adosser cohan c'est rentré dans mes narines »

Le cas de « manger » prononcé « manher » (extrait 2), « regarde » qui est prononcé « réa » de l'extrait 7, « y a » pour « il y a » dans l'extrait 4 et « comme cela » prononcé « cohan » de l'extrait 11 peignent des contractions et substitutions de morphèmes qui sont la manifestation d'une économie linguistique. En effet, certains locuteurs refusent de s'évertuer à prononcer toutes les lettres ou sons d'une lexie. Les jugeant alors trop longues ou difficiles à prononcer. De fait, ils les suppriment et/ou les remplacent généralement avec des morphèmes beaucoup plus accessibles pour peux. A cet effet, A. Dele, (2011, p.28) cite G. Mounin, (2004, p.119) en ces termes :

L'économie d'une langue est le résultat de l'application, à la fonction de communication, du principe du moindre effort. Ainsi, l'existence dans toutes les langues connues de deux niveaux d'articulation résulte de l'application de ce principe aux principes aux besoins illimités de la communication.

Parfois ces contractions entrainent des allongements vocaliques, comme dans l'extrait12 : « nous pour nous là, y a plusieurs boite, **céé** dans petit petit verre on prend pour faire ».

Concernant la locution « ça y est » prononcée « céé » en français ivoirien, elle est employée en français standard pour exprimer une action d'achèvement. Cependant en français ivoirien, cette expression prend le sens de la localisation. Elle pourrait se définir comme « cela se trouve... ». Dans certains cas, des morphèmes sont substitués à d'autres. Le cas de [je] et pour [3ə] et cela se perçoit dans les corpus suivants:

- Extrait 7 :« réa, si on veut faire ça là, l'heure de la messe va passer. **yé** dis église catholique là, église catholique là, on peut pas. Tout le monde peut pas prendre vin ».
- Extrait 11: « aaaah yé dis yé voulais m'adosser cohan c'est rentré dans mes narines ».

2.2.2. Les utilisations et calques des langues nationales

• Une alternance langue nationale/français ivoirien

Extrait 14 : « orrr yaki mi sa or, il n'a qu'à bien s'arrêter. Enlève ta main dans tes poches ».

L'usage de la phrase : « orrr yaki mi sa or » issue du baoulé, langue KWA de Côte d'Ivoire alterné de la variété locale du français (français ivoirien) vient montrer encore une fois la compétence plurilingue des apprenants et leurs profils divers. Ce qui leur permet de surfer à la fois, intentionnellement ou pas, sur plusieurs langues ou variété de langues. «yaki mi sa » signifiant littéralement en français « laisse ma main », en français standard lâche ma main. Les interjections « ooor » et sa variante « or » exprimant le mécontentement dans ce cas de figure mais pouvant aussi exprimer le découragement dans d'autres cas.

• Des calques des structures phrastiques des langues ivoiriennes Caractéristique typique du français ivoirien, le calque des structures phrastiques des langues ivoiriennes est particulièrement représentatif ici. Dans les extraits 14 : « (...) Enlèves ta main dans tes poches », extrait 6 : « je sais pas si yai dire ça fait 1 an il est derrière moi pour ça » et 8 : « orrr arrêtez de mentir sur lui » en sont les illustrations. Les formules comme « enlever la main dans la poche », « être derrière quelqu'un pour quelque chose » et « mentir sur quelqu'un » sont des tournures qui ont vu le jour à travers des transcriptions littérales en français des langues locales ivoiriennes. En Agni de l'Indénié, langue Kwa de l'Est de la cote d'ivoire on a par exemple selon les expressions précitées :

[ji ɔ sa ɔ pɔʃ nu] littéralement « enlèves ta main dans ta poche » poche étant un emprunt de la langue française.

[mĩ zi mã bo mĩ kã wa jo afwo ko o ho mi si] littéralement je sais pas comment je vais dire, ça fait 1 an il est derrière moi ».

[555 ã jaki ato diwa gwa i su] littéralement « ooor arrêtez de mentir sur lui ».

Cela, selon nous, est une illustration de l'acclimatation du français en côte d'ivoire.

Par ailleurs, la présence de plusieurs interjections à caractère culturel est à noter. Ce sont « *aaah* », « djaaa» et « *mmmh* » corpus 11, corpus 12 et « ೨೦೦ » corpus 8 et 14 renvoyant respectivement à une évidence, une compréhension inattendue, une sorte de mécontentement mais plus dans le ton d'une plaisanterie et une contrariété.

• Usage abondant de marques d'actualisation

Surtout de l'actualisateur « là » une fois dans les corpus 1, 3, 5, 7, et 12

Dans l'extrait 5 « on dit que, vin là non, ça ne suffit pas » cet actualisateur est accompagné de « non » -morphème de négation à la base, mais employé ici en tant qu'une valeur d'insistance.

2.2.3. Le nouchi

Même si dans la plus grande majorité, les énoncés oraux sont construits en FI, le nouchi n'y est jamais écarté. En effet on y relève quelques écueils.

• Mot emprunté au nouchi

Extrait 10 : « c'est femme... c'est femme elles sont enjaillées »

• Une extension de sens

Extrait 15 : « j'ai pris drap »

En français standard, le mot « drap » qui signifie « couverture ». L'expression « j'ai pris drap » aurait pu être interprétée par un locuteur francophone lambda non ivoirien, comme le fait d'avoir « soulevé ou tenu une couverture ». Cependant, en contexte nouchi, cette expression signifie « être au courant de quelque chose ».

3. Discussion

Le statut privilégié du français par rapport aux les langues locales, due à la politique linguistique coloniale, a entrainé la perte des de leur valeur et de leur importance. D'après K. J-M. Kouamé (2014) les pesanteurs extérieures (pression de bailleurs de fonds, enjeux de coopération internationale dans le cadre de la francophonie, lien avec l'ancienne puissance coloniale, etc.) sont les raisons de l'hésitation des autorités ivoiriennes à promouvoir véritablement les langues ivoiriennes.

De plus en plus d'ivoiriens acquièrent le français comme langue première. Mais ce français acquis, est un français acclimaté aux réalités du terroir ivoirien. En réalité, il ne s'agit ni du français de France, ni du français académique. (A.B. Boutin, 2002). Les pratiques linguistiques des étudiants, comme nous avons pu le constater, par les exemples ci-dessus, sont multiples. Chaque locuteur possède plusieurs variétés de français qu'il utilise en fonction de la situation de communication dans laquelle il se trouve. (K. Ploog, 2002)

Selon les analyses qui découlent de cette recherche, il existe en plus de la méconnaissance des règles de grammaire et du lexique lacunaire des apprenants deux grandes causes de cette diversité dans les pratiques linguistiques des étudiants. La première serait une hétérogénéité des « *altérités que l'étudiant a entretenues avec ses précédents enseignants* » (C. Mortamet, 2003 p. 106). Du préscolaire au supérieur, les étudiants ont connu et côtoyé un bon nombre d'enseignants, chacun avec sa méthode d'enseignement et d'évaluation. De ce fait, les relations didactiques qu'ils ont entretenues pourraient indéniablement être susceptibles d'affecter leurs productions linguistiques. Aussi bien leurs rédactions que leurs vocabulaires sont en grande partie le produit d'exercices corrigés au fur et à mesure de leurs scolarisations.

La seconde cause de la diversité de ces pratiques et pour nous la plus plausible serait l'appropriation du français par ses usagers. Elle peut aussi s'expliquer par les différentes variables des changements linguistiques, à savoir la variation selon l'usager et selon l'usage. La première prenant en compte plusieurs aspects comme le genre, la situation de communication, la région, le niveau social et démographique, le style de la langue. En ce qui concerne la seconde, elle émane du registre de langue et se manifeste à tous les niveaux de la langue. Ainsi donc, à chaque situation de communication, l'étudiant va faire usage d'une spécificité de langage. On comprend alors que, étant dans un cadre formel qui est l'écrit, il va majoritairement faire appel à la variété du français académique, variété qu'exige l'écrit. Dans une situation conversationnelle, hors classe, l'étudiant a la latitude de s'exprimer comme il le souhaite. Ce qui explique la pluralité de variétés de français employée dans les corpus oraux, la présence des langues nationales, de gestes et mimique etc. A cet effet, A.B. Boutin (2003, p.35) cite G. Manessy (1992, p. 55) en ces termes :

[...] l'usage auquel les locuteurs jugent normal de recourir dans les circonstances ou la pression de la norme exogène est sinon supprimée du moins, suspendue. [...] ce n'est pas un ensemble de règles ou de conventions explicitables, [...] mais une

normalité fondée sur le désir réciproque de communiquer, un accord implicite et un savoir culturel partagé.

Les variétés de français présentes dans le corpus écrit peuvent s'expliquer par le fait que cette variété soit très proche du français académique.

En outre, une autre hypothèse explicative serait la question d'insécurité linguistique. « La confusion des normes au sein de l'école est probablement une cause importante de l'insécurité linguistique dans laquelle progresse l'élève ivoirien jusqu'à la fin de sa scolarité ». (K. J-M. Kouamé, A.B. Boutin et P. Nebout-Arkhurst, 2011 p. 52). Même en s'efforçant de faire usage du français standard dans le cadre de la classe, les pratiques linguistiques des apprenants se composent aussi d'usages des variétés locales. En confère les travaux de K. J-M. Kouamé en 2015. Il a en effet mené une étude sur « Le partenariat vécu entre le français et les langues locales en milieu scolaire ivoirien ». Les enquêtes réalisées dans ce cadre ont montré que la grande majorité des apprenants font usage des variétés de la langue française et ceux-ci le reconnaissent. Au cours de l'enquête, les questions suivantes leur ont été posées : « pendant les cours arrive-t-il à vous ou à vos enseignants d'utiliser le nouchi ou d'autres variétés de français ? Si non pourquoi ? Si oui, à quelles occasions et pour quelles raisons ? ». Les réponses des apprenants étaient entre autres « nous on parle ça hein », « on parle pas le nouchi dans la classe hein! Les profs là, eux ils parlent le français des livres maintenant nous on parle le français du quartier... », « Certains d'entre nous n'arrivent pas à s'exprimer en français donc ils utilisent le nouchi nous on préfère parler le français terre à terre ».

Les expressions « *français du quartier* » et « *français terre à terre* » sont employées pour désigner les variétés locales du français. Ceux qui affirment ne pas avoir recours à ces variétés ne représentent pas plus de la moitié des élèves.

Du côté des enseignants, cette enquête a révélé que 70% des enseignants du supérieur utilisent les variétés locales, 64% chez les enseignants du secondaire et 25% chez ceux du primaire. Pour justifier leur recours aux variétés locales, ils affirment que cela est fait intentionnellement afin que les élèves puissent mieux comprendre les cours puisqu'ils ne s'expriment que par ces variétés. En plus, cela permettrait de détendre l'atmosphère pensentils. En revanche, certains d'entre eux déclarent éviter l'usage des variétés de français en situation de classe et préfère de loin le français académique.

Et s'il s'avère qu'ils utilisent le français académique, c'est seulement dans les supports de cours et dans les devoirs ; chose pas toujours évidente si l'on en croit les maladresses relevées dans les productions écrites des apprenants.

Lors d'une étude sur *le français en contexte urbain en Côte d'Ivoire* A.A.L. Aboa, (2012 ; p.75) affirme « cette sorte de vernacularisation du français ivoirien en milieu urbain et finalement les écarts du français de France ont fini par être revendiquées, notamment par les jeunes comme marque d'appartenance à la communauté » et cela, tout simplement parce qu'aucune langue locale n'a émergé au rang de langue nationale. On est donc à même de se

demander si ces variétés en réalité, ne joueraient pas pour les étudiants, un rôle identitaire ? S'il en est ainsi, la vision monolingue de l'école ne saurait continuer.

Conclusion

Les pratiques linguistiques en français des étudiants des départements des Sciences du Langage et de Lettres Modernes sont diverses. On y retrouve des productions écrites composées majoritairement de français standard mais aussi d'alternance de français standard et de français ivoirien, des problèmes orthographiques, des tournures assez fantaisistes et des calques du discours oral. Les variétés de français ivoiriens, de nouchi, de calques et d'utilisation des langues locales relèvent des productions orales. Cette diversification des usages de la langue française chez les étudiants semble être majoritairement influencée par le contexte communicatif dans lequel ils se trouvent mais aussi et surtout par une réelle présence d'insécurité linguistique même encore au niveau supérieur. Ce qui démontre une fois de plus l'importance du recours aux approches plurielles. Puisque produire dans une langue étrangère, en l'occurrence le français, est un exercice qui peut s'avérer très difficile, il serait beaucoup plus profitable autant pour les apprenants que pour tous les acteurs de l'éducation en Côte d'Ivoire de freiner cette vision monolingue de l'école. Cela, il nous semble, commencera par une véritable prise en compte la diversité du répertoire linguistique et culturel des apprenants, pour faciliter l'enseignement en Côte d'Ivoire et plus particulièrement l'enseignement du français.

Bibliographie

Aboa, Abia Alain Laurent, 2012, « Le français en contexte urbain en Côte d'Ivoire », *in Revue internationale se sciences du langage Sudlangues*, n°18, p.72-84.

Bentolila, Alain, 2011, « le vocabulaire et son enseignement. Le vocabulaire pour dire et lire », in edusol.education.fr/*vocabulaire*, MENJVA/DGESCO, p 1-7.

Boutin, Akissi Béatrice, 2003, « La norme endogène du français de Côte d'Ivoire : mise en évidence de règles différentes du français de France concernant la complémentation verbale »in *Sudlangues*, p 33-46.

Cambon, Emmanuelle & Leglise, Isabelle, 2008, « Pratiques langagières et registres discursifs », in *Revue-langage-et-société*, n°124, p. 15-38.

Candelier, Michel et al., 2010, « Cadre de référence pour les Approches Plurielles des Langues et Cultures », in *Série de rapports de recherche et de développement du CELV*, Version 3, p. 126

Dele, Adegboku, 2011, « De l'économie des langues ou dans le langage : une linguistique ''des temps qui pressent'' » in *Synergies Afrique Centrale et de l'Ouest*, n° 4, pp. 25-37.

Gadet, Françoise, 2003, « La variation sociale en français », Paris , ed. *Ophrys*, Coll. « L'essentiel », p. 135.

Gajo, Laurent & Steffen, Gabriela, 2015, « Didactique du plurilinguisme et alternance de codes: le cas de l'enseignement bilingue précoce » in *Canadian Modern Language Review*, vol. 71, n°4, p. 471-499.

Hamel, Marie-Josée & Milicevic, Jasmina (2007), « Analyse d'erreurs lexicales d'apprenants du FLS : démarche empirique pour l'élaboration d'un dictionnaire d'apprentissage » Dalhousie Universitiy, p. 25-45.

Kouadio, N'Guessan Jérémie, 2006, « le nouchi et les rapports dioula-français », in *Revue Française en Afrique*, Paris, p. 177-191.

Kouadio, N'Guessan Jérémie, 2008, « Le français en Côte d'Ivoire : de l'imposition à l'appropriation décomplexée d'une langue exogène », in *Document pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, p. 179-197

Kouadio, Pierre Adou Kouakou & N'ZI, Yao Jacques Denos, 2017, « La francophonie ivoirienne : variétés ou continuum linguistique (s) » in *Anadiss*, n°23, Mai, p. 89-106

Kouame, Koia Jean-Martial, BOUTIN Akissi Béatrice, NEBOUT-ARKHURST Patricia, 2011, « Contexte ivoirien de l'appropriation du français, langue d'enseignement », in *FLSH*, Université Marien Ngouabi, Congo n°5, Vol 1, p. 44-64

Kouame, Koia Jean-Martial, 2012, « La langue française dans tous les contours de la société ivoirienne », *Note de recherche de l'ODSEF*, Québec. p. 26.

Kouame, Koia Jean-Martial, 2014, in *La langue française dans le monde*, Nathan, p. 139-152

Kouame, Koia Jean-Martial, 2014, *les défis de la gestion du plurilinguisme en Côte d'Ivoire, Le français à l'univerité*, mis en ligne le 12 septembre 2014, consulté le 22 juillet 2020.

Kouame, Koia Jean-Martial (2015), « Le partenariat vécu entre le français et les langues locales en milieu scolaire ivoirien », Cohabitation des langues et politique linguistique La notion de « langue partenaire », Neuchâtel, Suisse.

Latreche, Abdelaziz, 2015, « *L'expression orale : pratiques et difficultés en classe de FLE. « Cas des étudiants de la 1re année LMD français » Université d'El-Oued* », Mémoire de master 2, Université HAMMA LAKHDAR El-Oued, Algérie.

Mortamet, Clara, 2006, « *La diversité universitaire Analyse sociolinguistique de copies et de discours d'étudiants entrant à la faculté de lettres et sciences humaines de Rouen* », Thèse de doctorat, Université de Rouen.

Ploog, Katja, 2007, « Pour une approche comparative des dynamiques structurelles du français en Afrique ». Dans Études de syntaxe : français parlé, français hors de France, créoles, Actes du colloque franco-allemand, 19 octobre, Paris X.

Reboucet, Séverine, 2008, « Le français standard et la norme : l'histoire d'un « nationalisme linguistique et littéraire » à la française », in *Printemps* vol 2, n°1, p. 107-118.